



## Fiche technique Concretum® SUPERFIBER FT

### Fibres synthétiques augmentant la résistance au feu

#### A) Description

##### Produit:

Concretum® SUPERFIBER FT sont des fibres synthétiques pour le mortier et le béton. Grâce à leur répartition égale, elles augmentent la résistance au feu, la résistance au gel en présence de sels de déverglaçage et diminuent les fissurations dues au retrait du béton jeune. Le produit est conforme à EN 14889-2.

##### Utilisation:

- En fait de l' entraîneur d'air pour suffire à la résistance au gel en présence de sels de déverglaçage
- Fabrication de béton ou de mortier possédant une grande résistance au feu
- Fabrication de béton projeté possédant une grande résistance au feu
- Réduction des fissurations dues au retrait du béton jeune

##### Propriétés:

Concretum® SUPERFIBER FT sont des fibres courtes et sont fabriquées à 100% polypropylène (HD).

A l'interface, il se forme une zone poreuse au bénéfice de la résistance au gel en présence de sels de déverglaçage.

Les fibres Concretum® SUPERFIBER FT fondent au contact du feu et produisent, ainsi, un système de pores et de capillaires permettant à la pression du vapeur de s'évacuer. Les fibres sont dosées à 2.0 kg/m<sup>3</sup>.

##### Avantages:

- Augmentation de la résistance au gel en présence de sels de déverglaçage
- Augmentation de la résistance au feu
- Les fibres qui dépassent sont inflammables
- Réduction des fissurations dues au retrait
- Résistance alcaline
- Pas de corrosion
- Nivellement aisé



## B) Données du produit

Base chimique:  
Polypropylène

Conditions de stockage:  
Dans l'emballage d'origine, stocké dans un lieu sec

	SUPERFIBER FT
Diamètre	20 µm
Longueur	6 mm
Résistance à la traction	400 - 500 N/mm <sup>2</sup>
Module d'élasticité	3'500 N/mm <sup>2</sup>
Densité spécifique	0.91 kg/m <sup>3</sup>
Point de fusion	160 °C
Dosage	2.0 kg/m <sup>3</sup>
Lot	Un sac biodégradable de 2 kg, une palette contient 225
Couleur	Blanche
Utilisation	Béton et béton projeté
Effet	Augmentation de la résistance au feu du béton

## C) Conseils concernant l'usage

Bétonnage:

Les fibres Concretum® SUPERFIBER FT sont ajoutées après 1/3 du temps de malaxage humide. Ce temps doit durer au minimum 90 secondes.

Autres indications:

Si, sur la fiche technique, il n'est pas explicitement stipuler autre chose, alors seule la règle de base concernant la fabrication d'un béton à l'aide des fibres Concretum® SUPERFIBER FT, respectant la norme SIA 262 prévaut. Cette norme permet d'assurer un usinage et une cure optimaux. Nos conseillers ont acquis une grande expérience dans la fabrication de bétons et de mortiers renforcés par des fibres. En cas de questions, nous nous tenons bien entendu à votre disposition.

## D) Mesures

Toutes les mesures contenues dans cette fiche produit se basent sur des essais internes en laboratoire chez Concretum SA. Les valeurs données peuvent, en raison des circonstances extérieures, varier des valeurs effectives, sans une quelconque influence de la part de Concretum SA.

## E) Données spécifiques à chaque pays

Les données et les mesures des produits de Concretum SA peuvent varier selon les pays. Seules les fiches techniques locales respectives sont valables. Concretum SA fournit, sur demande, les renseignements nécessaires afin de savoir quelles sont les mesures et les données valables selon le pays.

## F) Indications de sécurité importantes



Les fibres ne présentent aucun risque pour la santé. Il est cependant déconseillé de les respirer; il en résulte une sensation désagréable. Ainsi, le port de vêtements protecteurs (lunettes et masque respiratoire de protection) est conseillé. S'il y a contact avec les yeux, rincez-les abondamment avec de l'eau.

Pour des informations détaillées, veuillez consulter notre fiche de sécurité actuelle disponible sur notre site internet [www.concretum.com](http://www.concretum.com) .

### **G) Contrôle qualité**

Les produits de Concretum SA disposent de propriétés spécifiques. Afin de pouvoir garantir une vérification de ces propriétés à tout moment, Concretum SA garde un échantillon de chaque produit fabriqué pendant 24 mois. Si, le cas échéant, un client qualifie les produits de Concretum SA de défectueux, les échantillons sont alors à nouveau testés en laboratoire.

### **H) Renseignements juridiques**

Cette fiche technique fait intégralement partie du contrat entre Concretum SA et les clients. Les propriétés des produits sont décrites dans le paragraphe B de cette même fiche. L'utilisation des produits résulte dans le fait de suivre les instructions de cette fiche et, plus généralement, de Concretum SA.